École de l'Étincelle savoir, culture, sport	**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DE L'ÉTINCELLE** **SIXIÈME RÉUNION RÉGULIÈRE** **14 juin À 19 HEURES** **AU SALON DU PERSONNEL**

PV_ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de la séance à 19h15**
2. **Vérification des présences**

Étaient présents	**Étaient absents**
Éric Riopel	Nancy Bergeron
Karien Julien	Martyne Moreau
Ginette Morin	Daphnée Drapeau-Létourneau
Valérie Lapointe	Rahma Mrad
Martin Gauthier	
Richard Gagné	
Fanny Parisé	
Vincent Bouchard	
Isabelle Comeau	
Karine Duchesneau	

3. **Période de questions réservée au public**
   Aucun public

4. **Adoption de l'ordre du jour de la séance**
   L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Fanny Parisé et secondée par Valérie Lapointe

   CESR-2022-65

5. **Adoption du procès-verbal du 26 avril 2023 – DOCUMENT**
   L'adoption du procès-verbal du 26 avril 2023 est proposée par Ginette Morin et secondée par Isabelle Comeau

   CESR-2022-66

6. **Pour adoption**
   a. **Budget à destination spéciale 2 612 $**
   b. **Projet éducatif**

i. **Présentation des deux objectifs et des cibles** La première cible se fait en mathématiques pour le 3e cycle et la 2e est de diminuer les actes de violence et d'intimidation dans l'école

L'adoption des objectifs et des cibles est proposée par Richard Gagné et secondée par Valérie Lapointe

CESR-2022-67

c. **Plan de lutte à la violence et à l'intimidation**
Éric Riopel nous fait une présentation

L'adoption du plan de lutte à la violence et à l'intimidation est proposée par Fanny Parisé et secondée par Karine Duchesneau

CESR-2022-68

d. **Rapport annuel du conseil d'établissement**

L'adoption du rapport annuel est proposée par Martin Gauthier et secondée par Ginette Morin

CESR-2022-69

7. Pour approbation

a. **Code de vie et règles de conduite 2023-2024 – DOCUMENTS**
Un nouveau code de vie plus actuel a été fait à partir de l'article 76.

L'adoption du nouveau code de vie est proposée par Isabelle Comeau et secondée par Valérie Lapointe

CESR-2022-70

b. **Effets scolaires 2023-2024 – DOCUMENT**
Suite à la lecture des effets scolaires, nous nous questionnons sur la pertinence d'avoir des agendas en 3-4e année. Les enseignants concernés seront consultés. Si ils décident d'enlever les agendas, nous les enlèverons.

L'adoption des effets scolaires 2023-2024 est acceptée à l'unanimité

CERS-2022-71

8. Pour consultation

a. **Consultation des élèves – DOCUMENT**
Un questionnaire sera envoyé aux élèves cette semaine pour savoir leur opinion face à leur école. Les résultats seront donnés au CE au début de 2023-2024.

9. **Pour information**
   a. **Nouvelle école du Havre**
   Elle devrait être prête à temps pour le début de l'année 2023-2024. Le travail est déjà débuté avec l'équipe école. Il y aura seulement l'art dramatique comme programme.

   Nouvelles de l'école
   6e année ont fait les examens du Ministère . Il y aura la fête des finissants la semaine prochaine. Semaine active ou il y a eu des parties sportives élèves contre enseignants. Ce fût un grand succès.

   Demain spectacle des talents de l'école

   5e année sont allés au palais de justice. C'était un très beau projet

   4e année sont dans les évaluations. Ils ont fait un projet d'avions en papier

   3e année sont allés au Parc du domaine vert et font un beach party chez Marie-Eve Sheehy

   2e année ont fait un bar à smoothies

   Il y a eu une danse de l'astro qui a été fort appréciée

   1ère année sont allés au Parc du domaine vert

   Le pré-accueil pour les nouveaux élèves de maternelle 4 et 5 ans. La nouvelle formule fût un succès.

   La course étincelante fût un succès et un beau moment rassembleur

   Nous avons eu la Semaine des services de garde. Les enfants ont beaucoup aimé.

   b. **Assemblée générale et première rencontre**
   L'assemblée générale aura lieu le 6 septembre 2023

10. **Comité de parents**
   La dernière rencontre a été annulée

11. Varia (sujets pour la prochaine séance, le cas échéant)
   Aucun varia

12. **Prochaine rencontre**
   La prochaine aura lieu le 4 octobre 2023 qui sera le mercredi

13. **Levée de l'assemblée**
   La levée de l'assemblée est proposée par Karine Duchesneau et secondée par Isabelle Comeau à 20h45.

CESR-2022-72